

Une anti-sèche en contrôle

L'idée, qui provient d'échanges entre des enseignants du secondaire et de l'université, est expérimentée* depuis plus de quinze ans dans certaines classes. Elle consiste à permettre aux élèves d'apporter lors des contrôles les notes qu'ils ont prises pendant les cours. Bien sûr, il fallait des règles, car l'objectif est d'aller vers une certaine autonomie des élèves dans l'évaluation de leurs propres connaissances, leur permettant de mieux préparer le contrôle.

La règle fut formulée ainsi : *les élèves ont le droit d'apporter une feuille d'aide, rédigée par eux et de s'en servir durant le contrôle. En revanche, la taille est limitée (un recto A4), la feuille est à usage unique et sera ramassée en même temps que le devoir, les devoirs porteront sur tout ce qui a été étudié depuis le début de l'année.*

Ce dernier point montre la nécessité d'être synthétique, puisque les connaissances exigibles augmentent alors que la taille de la feuille reste fixe.

Au premier devoir, les élèves s'aperçoivent qu'il ne sert à rien d'être exhaustif (même en police 8 !). Si l'on découvre la leçon le jour de l'interrogation, l'anti-sèche est inutile. Au fil des devoirs, les fiches s'améliorent. L'enseignant les consulte quand il tombe sur une bizarrerie dans la copie et, le plus souvent, l'erreur de raisonnement s'étale en clair sur la fiche. À la fin de l'année, le constat d'un élève : « *J'ai fait ma fiche d'aide mais je ne m'en suis pas servi !* » montre que l'objectif est atteint.

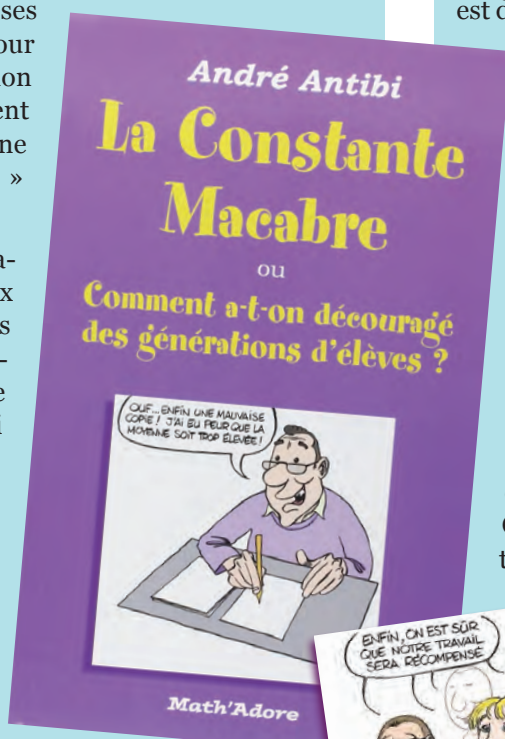
* Cette pratique a fait l'objet d'un article dont une partie est parue dans PLOT. Le texte intégral se trouve dans la version numérique de ce numéro à l'adresse : www.tangente-education.com

Un phénomène mis à jour : la constante macabre

À l'origine, un constat accablant pour le système éducatif français : sous la pression de la société, les enseignants se sentent obligés, inconsciemment, de mettre un certain pourcentage de mauvaises notes, même dans les classes d'excellent niveau, pour que leur évaluation et leur enseignement soient crédibles. Une « constante macabre » en quelque sorte !

Cette affirmation, valable à tous les niveaux (et pour de nombreuses matières), a été corroborée par une étude scientifique qui a servi de base au livre *La constante Macabre* (André Antibi, édition Math'Adore).

Depuis, le phénomène, reconnu par les didacticiens et les pouvoirs publics, a suscité des recherches de pistes pour lutter contre cette tendance. L'une d'elles est l'évaluation par contrat de confiance (voir brève ci-contre).



Établir un contrat de confiance avec ses élèves

Un système d'évaluation destiné à éradiquer la « constante macabre » a été expérimenté pendant trois ans : il s'agit du système d'évaluation par contrat de confiance (EPCC). Très facile à utiliser, il est déjà mis en pratique, du primaire au post-bac, par plusieurs dizaines de milliers d'enseignants. Il repose sur le principe de base suivant : pour chaque contrôle, les questions sont pour la plupart extraites d'une liste de questions déjà traitées et corrigées en classe, liste communiquée préalablement à l'élève.

Des activités de recherche d'exercices originaux gardent toute leur place, bien sûr, en phase d'apprentissage. Mais il ne faut pas confondre cette dernière avec la phase d'évaluation, dans laquelle il convient de tester surtout les connaissances acquises par l'élève, et non pas sa faculté à surmonter, en temps limité, certains obstacles.

Ce système présente des avantages très importants, notamment une nette augmentation de la confiance entre élèves et enseignants, une amélioration de la relation entre parents d'élèves et École, une forte incitation des élèves à travailler, un meilleur bien-être dans la classe, une plus grande confiance en soi des élèves...

Plus d'informations sur <http://www.mclcm.fr>

MASTER MEEF (mathématiques) en Formation Ouverte À Distance

Public

Vacataires ou étudiants titulaires d'une licence de mathématiques
Professeurs de mathématiques dans le secondaire

Le Centre de Télé-Enseignement Universitaire de Besançon propose sa formation MASTER MEEF (mathématiques) :

- Les vacataires ou étudiants en formation initiale préparent le CAPES de mathématiques et bénéficient d'une formation pédagogique durant le master 1^{ère} année (M1).
- Les enseignants titulaires sont dispensés de M1 et intègrent directement la seconde année (M2). Ils suivent un parcours adapté leur permettant d'approfondir les domaines pédagogiques et didactiques de l'exercice du métier.

Rythme

Cette formation peut être étalée sur plusieurs années à la convenance des étudiants et en accord avec l'équipe enseignante.



Centre de télé-enseignement universitaire
Domaine universitaire de la bouloie
25330 Besançon cedex

Responsable de la formation
Jean-Marie Dornier
jean-marie.dornier@univ-fcomte.fr

Secrétariat administratif
Élisabeth Vuilleminot
ctu-math_ens@univ-fcomte.fr
03 81 66 62 45

<http://ctu.univ-fcomte.fr>